

Mercredi 12 septembre 2018

Ouverture de la réunion du Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse d'être parmi vous pour ouvrir cette réunion du Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle. Si je tenais aujourd'hui à être là, alors que le conseil se réunit pour la première fois dans sa nouvelle configuration depuis la remise de la stratégie nationale de la CSTI en mars 2017, **c'est que je suis profondément convaincue de l'importance de cette instance dans la refondation du lien entre la science et la société.**

Ce lien, c'est un lien social, qui soude les citoyens autour d'un patrimoine matériel et immatériel, scientifique, technique et industriel commun, c'est un lien démocratique, qui garantit l'égalité de tous devant le savoir et c'est un pont vers l'avenir que nous aurons choisi et construit ensemble, à la lumière de connaissances partagées et à la faveur des opportunités offertes par nos découvertes et les innovations. Finalement, **c'est un contrat d'émancipation et de réussite, individuelles et collectives.**

Or ce lien est profondément ambivalent, à la fois puissant et ténu, enthousiaste lorsqu'il s'agit de suivre l'épopée du cœur artificiel ou le vol de Thomas Pesquet, et teinté de défiance lorsqu'on évoque les OGM ou la robotique et l'intelligence artificielle. **Entre communion et divorce avec la communauté scientifique et industrielle, le cœur de notre société balance et la raison même ne suffit pas toujours à combler le fossé qui les sépare.**

Comme le disait Paul Claudel, « *faire de la lumière, c'est plus difficile que de faire de l'or* ». Eclairer les citoyens et les décideurs, raviver la passion de connaître, d'argumenter, de chercher, d'inventer, d'entreprendre, ce n'est pas une mission aisée à l'heure où les fausses nouvelles se propagent plus vite, 16 fois plus vite selon une étude scientifique, que les vérités scientifiques, et où la foi en la science est ébranlée par le retour de flamme des croyances.

Pourtant les enjeux sont considérables :

Aujourd'hui, la CSTI est un outil incontournable pour :

- **Comprendre la marche du monde,**
- **Y tracer, individuellement, sa propre voie,**
- **Y tracer, collectivement, un chemin d'avenir au bénéfice de l'ensemble de la nation** au service de cette exigence qui doit être nôtre de réinstaller la connaissance scientifique au cœur des décisions publiques.

La CSTI pour comprendre la marche du monde : il y a des connaissances scientifiques clés pour déchiffrer aujourd'hui la réalité mouvante qui nous entoure. Notre environnement quotidien est modelé par la transition numérique, le changement climatique, les crises migratoires, l'économie mondialisée. Finalement, tout ceci est peu compréhensible et crypté pour quiconque ne possède pas des connaissances structurées en mathématiques, en physique, en chimie, en biologie, en économie,

en sociologie, bref une culture scientifique ; **l’algorithme, le génome, le cycle du carbone, mais aussi le marché, l’entreprise, ne sont pas juste des sujets de laboratoires, c’est la matière même de la vie de tous les jours.** Connaître leur fonctionnement, c’est donc se donner les moyens de se conduire en homme libre et responsable. C’est d’ailleurs la raison pour laquelle la CSTI concerne l’ensemble des citoyens, y compris ceux qui ne se sentent pas spontanément concernés par la science, et c’est eux qu’il faut que nous allions toucher.

La CSTI offre au citoyen les moyens de maîtriser sa destinée : s’il possède ce bagage, il ne sera pas seulement riche d’un contenu mais d’une démarche, fondée sur le doute, accepté et pratiqué avec méthode, et sur la démonstration argumentée. L’esprit critique c’est pour moi la meilleure boussole pour se frayer un chemin dans la surabondance d’informations, pour discerner le vrai du faux, la connaissance de la croyance et se garder d’être le jouet de mythes, d’opinions ou d’idéologies. C’est pourquoi plus on installera tôt cette démarche scientifique plus on donnera aux citoyens un esprit critique.

Qu’il s’agisse de s’affranchir des clichés ou de la doxa, la CSTI est bien un chemin d’émancipation et de liberté, qui contribue autant à l’autonomie individuelle qu’à la souveraineté de la nation. Et à son avenir. **Car la CSTI donne à chacun des armes non seulement pour tracer sa propre voie mais aussi pour peser dans la définition des orientations collectives,** par le biais des débats publics, des consultations ou des urnes. Fournir aux citoyens et aux décideurs les termes de la délibération sur des sujets stratégiques pour notre devenir commun comme l’intelligence artificielle, l’énergie, la thérapie génique, et on aura l’occasion d’en parler avec la loi bioéthique, c’est aussi cela le rôle de la CSTI. **Elle nous permet de faire, tout simplement, des choix.** Des choix véritablement libres, car fondés non sur le préjugé ou le fantasme mais sur des faits rationnellement établis. **Elle nous permet d’arbitrer en conscience, de saisir ou de renoncer aux opportunités en fonction de nos valeurs, et non de nos peurs.** Vous aviez d’ailleurs bien identifié cet enjeu dans vos précédents travaux, puisque l’un des axes prioritaires de la Stratégie nationale de CSTI s’intitule « Débat démocratique et appui aux politiques publiques ».

Si la CSTI contribue à bâtir notre avenir, c’est aussi parce qu’à travers elle se créent des vocations de chercheurs, d’entrepreneurs, d’ingénieurs et de techniciens dont nous avons besoin pour aller de l’avant et rester dans la course mondiale. On parle de désaffection des jeunes : il nous faut les faire rêver. **La CSTI n’initie pas seulement à la démarche scientifique, mais aussi à la démarche d’innovation,** fondée sur l’expérimentation, la mise en relation de réalités éloignées, les interférences permanentes entre découvertes scientifiques, inventions techniques et innovations technologiques dont notre patrimoine industriel est le reflet.

Voilà toutes les raisons qui font de la CSTI un enjeu majeur et de son appropriation un défi. **Un défi parce qu’elle doit pouvoir toucher tous les français,** aussi éloignés soient-ils des institutions et des pratiques culturelles, et quel que soit leur niveau d’études. **Un défi parce qu’il ne s’agit plus seulement de diffuser et de transmettre des connaissances mais de les faire partager, il nous faut donc trouver le moyen de les construire ensemble lorsque c’est possible.** La CSTI ne doit plus être un legs, mais une expérience dont le citoyen n’est plus le témoin mais l’acteur. **A bien des égards, le partage de la CSTI est devenu un élément clé** : pour contrer les séductions des fausses vérités et du

prêt-à-penser qui déferlent sur le net, pour inscrire durablement la méthode scientifique et la démarche d'innovation dans les consciences et les pratiques, pour permettre au citoyen de prendre la pleine mesure de l'impact de la recherche et de l'innovation et de la nécessité d'en faire une priorité collective.

Par ailleurs, repenser la médiation culturelle en terme d'interactivité et de participation, c'est aussi renverser la perspective et reconnaître que **la science est un bien commun**, et non la propriété de quelques initiés, que loin de cliver et de départager les savants des ignorants elle peut créer du lien, que loin d'être un club élitiste et fermé elle peut devenir un terrain de rencontres et d'échanges, **que loin d'exclure elle rassemble**. C'est reconnaître que la société peut aussi concourir à la construction de la connaissance, car si le scientifique maîtrise les lois et les concepts de la science, **la société quant à elle porte le projet de la nation, et celui-ci vient nécessairement inspirer, et le cas échéant nuancer les propositions de la recherche**.

Nous avons les moyens de relever ce double défi. Notre meilleur atout, ce sont les acteurs de la CSTI, leur diversité et leur inventivité.

Parmi eux, il y a, bien sûr, la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche. En l'inscrivant dans les missions des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, la loi du 22 juillet 2013 a permis de rappeler que **la CSTI est, à l'instar de l'innovation, une forme de valorisation des résultats de la recherche**. La CSTI est aussi un produit de la science, un bien immatériel qui alimente l'intelligence collective et les progrès de la nation. J'ai pu le constater à de nombreuses occasions, le partage de la CSTI est également bénéfique pour les chercheurs, et je veux d'ailleurs saluer ici l'initiative d'Antoine Petit, qui a fait de l'apport d'une culture scientifique aux décideurs et à la société l'une des six grandes priorités du CNRS. Je souhaite que l'on réfléchisse à la bonne prise en compte de la diffusion de la CSTI dans l'évaluation des chercheurs et dans l'évaluation des structures de recherche.

Il y a également la communauté des médiateurs qui possèdent une réelle expertise dans le partage et la mise en scène des savoirs : musées, muséums, centres de sciences, associations, acteurs de l'éducation populaire, médiathèques, etc. sont autant d'acteurs très impliqués dans le partage de la CSTI. La connaissance et la reconnaissance de ces acteurs de terrains constitue un axe de la Stratégie nationale car c'est au cœur de ces différentes structures que se noue le dialogue entre science et société. Il est donc essentiel que chercheurs et médiateurs travaillent main dans la main pour favoriser et imaginer des interactions riches et fécondes entre monde scientifique et société civile.

C'est aussi bien sûr la responsabilité de l'Etat de relever ce double défi. **Les réformes que j'ai engagées depuis plus d'un an maintenant contribuent à accélérer ce transfert de connaissances vers la société en construisant des écosystèmes d'enseignement supérieur et de recherche toujours plus ouverts sur la cité, sur le territoire et sur le monde**. Le nouvel espace du savoir que nous sommes en train de bâtir est un **terrain d'échanges, en prise avec la réalité sociétale**, où le dialogue avec l'entreprise, le monde socio-économique se fera plus fluide et plus intense grâce aux dispositions de la loi PACTE et à la montée en puissance des bourses CIFRE, où les cursus de

formation valoriseront mieux les expériences extra-académiques et intégreront davantage des salariés, des apprentis, où les campus accueilleront plus de start-up, de PME, de tiers-lieux et d'équipements ouverts au grand public, qu'il s'agisse de fab-lab ou de bibliothèques universitaires. **Cet écosystème connecté à la société est aussi à mon sens le creuset d'un autre rapport à la connaissance, fondé sur l'expérimentation, le droit à l'erreur et l'approche collaborative.** Le plan sur la science ouverte que j'ai dévoilé en juillet dernier participe bien sûr également de cette nouvelle vision de l'économie de la connaissance, fondée sur la conviction que le savoir est un des rares biens qui croît à mesure qu'on le partage.

Mais pour que la science soit accessible au plus grand nombre, il ne s'agit pas seulement de mettre à disposition ses productions, **il faut aussi les rendre compréhensibles. C'est pourquoi nous avons tant besoin de médiateurs. La force de notre pays, c'est de pouvoir compter sur une communauté extrêmement riche et plurielle,** composée de chercheurs, d'enseignants, de journalistes, de membres d'associations, de personnels des musées ou des centres de CSTI, **une communauté d'autant plus capable de toucher tous les publics qu'elle est elle-même protéiforme et a développé de multiples approches de la vulgarisation scientifique.** Ce terme de vulgarisation ne rend définitivement pas justice à la difficulté, à l'ampleur et à la beauté de la tâche. **La médiation est une œuvre exigeante, comme l'est tout exercice de stylisation :** elle vise à simplifier sans dénaturer, à exprimer en quelques traits – parfois traits d'esprit et traits d'humour – les concepts les plus complexes, sans les réduire, sans les travestir. C'est une activité de production de connaissances à part entière, à la fois créative et rigoureuse, qui a toutes ses lettres de noblesse. **A une condition : rester toujours en prise avec la connaissance la plus en pointe, la plus actualisée.** La médiation scientifique doit impérativement venir s'arrimer à la recherche d'excellence, sous peine de devenir la source des maux qu'elle entendait combattre en véhiculant à son tour, en toute bonne foi, des idées reçues ou dépassées. C'est pourquoi il est si essentiel que nos musées nationaux comme le MNHN ou le Quai Branly abritent des départements de recherche, c'est pourquoi il est tellement essentiel pour moi que chercheurs, communicants et médiateurs, se connaissent et travaillent en équipe. **Ce dialogue qui se noue avec tant de succès autour de la Fête de la science doit désormais dépasser l'évènement pour s'inscrire tout au long de l'année dans les pratiques quotidiennes.** La science doit se célébrer, se promouvoir, se démocratiser, tous les jours, auprès de tous- autrement dit pas seulement auprès des enfants, qui y sont sensibles et en voient le merveilleux - mais aussi auprès des citoyens, grâce à la mobilisation de tous.

Et je sais que cette conviction, c'est aussi la vôtre. Car il y a, par-delà la diversité du paysage de la CSTI, par-delà le foisonnement d'initiatives qui s'y épanouissent, des valeurs et des objectifs partagés. Cet horizon commun, c'est la stratégie nationale et le Conseil national de la CSTI qui en sont les garants. En effet toute médaille a son revers, et si nous pouvons être fiers de l'investissement et de la créativité des acteurs de la CSTI, il nous faut aussi nous garder de l'éparpillement, de la dispersion des énergies, et de la concurrence involontaire dans laquelle elles peuvent tomber par méconnaissance mutuelle. Déléguer la coordination des actions territoriales aux Régions était un préalable indispensable pour que la CSTI touche sa cible, à savoir les 67 millions de français. Les régions de fait sont devenues un maillon clé de la coordination entre la stratégie nationale et la réalité du terrain et **je sais le travail considérable que vous entreprenez en ce moment-même pour nourrir ce dialogue** et organiser la remontée d'informations vers le CNCSTI, pour qu'il soit à même d'évaluer et de promouvoir les meilleures pratiques. C'est à mes yeux essentiel : **car évidemment le CNCSTI ne peut porter des ambitions hors sol, pas plus que les**

acteurs ne doivent perdre le sens collectif de leur engagement. Il importe donc que le CNCSTI, en tant qu'instance nationale de coordination stratégique de la CSTI, mette en place la possibilité d'un dialogue régulier et fécond entre l'Etat et les Régions. Je sais qu'au sein du ministère, le département de la « Culture scientifique et des relations avec la société » s'y emploie, et travaille à une meilleure articulation des différents niveaux (national, régional et local) de la gouvernance de la CSTI, dans une totale logique de subsidiarité.

Vous avez déjà produit une Stratégie nationale ambitieuse et reconnue par les acteurs, **l'impulsion et la coordination d'une réelle politique publique partagée de CSTI doit désormais constituer le cap de vos travaux.** Sachez que vous pouvez compter sur tout mon soutien et ma volonté de porter cette politique publique avec constance, détermination et enthousiasme.